

# Communauté de Communes de la Vallée de la Coole

## Séance du 13 Novembre 2012

L'an deux mille douze et le treize novembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes de la Vallée de la Coole s'est réuni dans la salle de la mairie de COUPETZ, sous la présidence de Monsieur Jean LACOURT, Président.

*Date de la convocation* : le 02 novembre 2012

Mme Gisèle GREZ est proposée secrétaire de séance.

**Titulaires présents**: Catherine DETHUNE, Pierre HUET, Pascal BIERI, Jean LACOURT, Pascal VANSANTBERGHE, Bernard MILLON, Dominique MILLON, Denise CACHIER, Sylvain ROGER, Anthony JEANSON, Jean-Marie ROSSIGNON, Evelyne DIDON, Sylvain OURY, Francis ROLLET, Gisèle GREZ, Chantal FERRE, Ghislain CHEVALIER.

**Suppléants présents**: Laurence DETOUR, Luc MILLON, Florence MAURY, Audrey SCHULLER.

**Excusés**: Frédérique ORSINI, Claude SALLET, Patrice BIERI, Marc DEFORGE, Claudine BRULHART, Didier BOURGEOIS, Sandy DHEURLE, Muriel RENAULT, Christian SCHOENTGEN, Pascal SONGY.

### **Approbation du Compte rendu de la réunion du 09 Octobre 2012:**

Résultat du vote : Pour : 16/17  
Contre : 0/17  
Abstention : 1/17

## **AFFAIRES SCOLAIRES**

Les effectifs de l'école sont 45 maternelles et 115 primaires, soit 160 enfants.

**Garderies** : Les garderies du matin accueillent entre 10 et 12 enfants à Ecury, et entre 25 et 29 enfants à Nuisement: Le créneau 7h45/8h15 est celui où il y a le plus grand nombre d'enfants.

Les garderies du soir accueillent 21 à 23 maternelles, et 2 enseignants assurent les études surveillées avec 20 enfants chacun en moyenne.

**Cantine** : Les enfants présents à la cantine sont environ 25 en maternelle et 75 en primaire, soit un effectif quotidien de 100 élèves en moyenne.

Le nombre de remarques sur la discipline (8) est aussi élevé pour les 2 premiers mois de l'année scolaire en cours, que le nombre total enregistré sur l'année scolaire précédente.

**Réunions de personnel** : Le 30 août 2012, une réunion a permis de rappeler à tous les agents les principes généraux avant la rentrée scolaire.

Le 24 septembre 2012, les agents ont été informés de la nécessité d'assister la directrice de l'ALSH le mercredi et aux petites vacances. La formation BAFA nécessaire à cette fonction, a été proposée aux agents et sera prise en charge par la CCVC. Un agent s'est porté volontaire et souhaite suivre cette formation.

**Conseil d'école maternelle** : Le règlement intérieur de l'école reste inchangé.

Deux projets sont en cours :

-Un projet environnement, destiné à attirer les oiseaux (pour les petits), et à s'intéresser aux petits animaux et aux végétaux qui entourent l'école (pour les moyens/grands). La commune de Nuisement a proposé de signer une convention avec l'école maternelle et la LPO (Ligue de protection des oiseaux).

-Un projet arts visuels en association avec les CM2.

La CCVC est sollicitée pour financer ces projets : Un seul des deux projets sera financé à hauteur de 100€ par classe.

Plusieurs manifestations sont prévues dans l'année : 4 spectacles, le loto de l'école le 30 novembre, la kermesse le 31 mai, et une sortie scolaire en Juin 2013.

#### Conseil d'école primaire :

Une diététicienne interviendra dans les classes de CM1 et CM2.

Des séances de prévention contre le tabagisme seront également dispensées aux CM2.

Une liaison CM2-6<sup>ème</sup> au collège Nicolas Appert est prévue, à raison de 3 sorties financées par la coopérative scolaire.

#### Travaux :

L'entreprise GIOVANNI a refait les joints des carrelages de la cuisine.

Les ordinateurs portables ont été paramétrés par la société OPERATIO, et remis nominativement aux enseignants et à l'animatrice.

Les plaques d'égouts dans la cour ont été nettoyées afin de récupérer les billes.

Divers petits travaux d'entretien ont été effectués durant les vacances scolaires.

### **FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Le bureau d'études LB CONSEILS, chargé d'assistance et de conseil dans la fusion des 4 Communautés de Communes, semble sérieux.

Les Présidents des 4 CC ont été convoqués par le Secrétaire Général de la Préfecture le 26 octobre 2012 pour évoquer la fusion et les procédures à mettre en place dans les mois à venir:

-Monsieur le Préfet de la Marne devrait prendre aux environs du 15 novembre un arrêté déterminant le projet du périmètre de la nouvelle communauté de communes en vue de la fusion des CC du Mont de Noix, de la Guenelle, de la Vallée de la Coole et de la Vallée de la Craie. Les communes devront délibérer sur ce document dans un délai de trois mois.

-Monsieur le Préfet prendra un arrêté de fusion pour la nouvelle CC au plus tard le 31 Mai 2013.

#### Conséquences de l'arrêté de fusion :

-La délimitation du territoire de la nouvelle entité sera arrêtée,

-La création de la nouvelle Communauté de Communes sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2014,

-Les compétences de la nouvelle communauté de communes seront celles additionnées des quatre anciennes communautés à la date de l'arrêter, si aucune mesure n'est prise en amont,

-La modification des statuts serait possible au 1er janvier 2014, mais compte tenu du délai de 3 mois accordé aux communes pour accepter la modification votée par la C.C, les statuts ne seraient validés qu'en avril 2014, après les élections municipales.

-Les communes devront reprendre des compétences. Il ne faut pas attendre 2014 pour traiter ce sujet. Il est indispensable que les statuts des communautés actuelles soient harmonisés avant le 28 février 2013 et que toutes les communes aient délibéré sur ces statuts avant le 31 mai 2013. La défense incendie et secours reste un point à définir, car toutes les CC n'ont pas le même niveau de compétence.

Pour que la nouvelle communauté de communes soit opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2014, il est nécessaire de traiter plusieurs sujets en priorité :

-Le nom de la nouvelle Communauté de communes doit être choisi (peut être faire appel aux élèves des écoles et aux habitants).

-Le lieu d'implantation des services administratifs devra être défini: les communes sont appelées à présenter des offres de bâtiments susceptibles de pouvoir accueillir les services de la future communauté.

Les élus de la CCVC souhaitent à l'unanimité qu'un bureau fixe soit maintenu sur le territoire de la CCVC, afin de maintenir un service de proximité auprès des habitants de notre CC actuelle.

-Un Conseil de Communauté provisoire devra être nommé avant les élections de 2014.

-Le logiciel de comptabilité doit être choisi pour être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Un cahier des charges va être établi prochainement.

-La fiscalité des 4 CC doit être étudiée, pour permettre de retrouver une fiscalité identique sur l'ensemble du territoire de la nouvelle communauté le plus rapidement possible.

## **BUDGET**

### **SCOT:**

Le Président fait lecture du courrier du SCOT adressé aux communes, avec copie à la CCVC.

Le SCOT ne retient pas en première lecture les demandes de subvention des communes de Faux et Nuisement parce qu'elles ne sont pas présentées par une Communauté de Communes. Il est demandé à la CCVC de choisir le dossier de la Vallée de la Coole à présenter parmi les deux projets.

La commission budget propose que la CCVC présente une demande de subvention pour le projet de construction du gymnase de l'école en lieu et place des 2 projets communaux.

L'assemblée approuve à l'unanimité cette proposition.

Les éventuelles subventions perçues par la CCVC pour le gymnase pourraient alors être reversées aux 2 communes en complément des fonds de concours, afin de compenser la perte des subventions du SCOT escomptée dans leur plan de financement. Si aucune subvention n'est versée à la CCVC, la commission projets propose éventuellement de revoir les modalités d'attribution des fonds de concours.

L'assemblée valide la proposition de présenter une demande de subvention pour le gymnase auprès du SCOT.

Résultat du vote : Pour : 17/17  
Contre : 0/17  
Abstention : 0/17

### **Demande de subvention de la commune de Pogny :**

Une demande écrite avait déjà été formulée à la CCVC en début d'année. La commune de Pogny adresse un second courrier dans lequel elle sollicite la CCVC pour subventionner la mise aux normes de ses vestiaires de football.

La commission budget n'est pas favorable au versement d'une subvention car le vestiaire de Pogny n'est pas sur le territoire de la Vallée de la Coole et la CCVC participe déjà au financement de celui de Faux.

### **Subvention à la boulangerie d'Ecury sur Coole :**

Mr et Mme BAUDET ont été informés oralement par le Président du versement prochain d'une subvention exceptionnelle accordée par la CCVC pour pallier aux frais causés par le sinistre qu'ils ont subi.

La commune d'Ecury sur Coole se renseigne actuellement pour leur attribuer également une aide financière.

## **ZDE**

Le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur le devenir des ZDE.

Un projet éolien est en cours sur le territoire de la commune de Faux-Vésigneul. Depuis le 18 octobre 2012, la zone initialement prévue a été reculée d'environ 5 kilomètres par rapport à l'Europort.

## **COMPTE RENDU DES REUNIONS ET DES COMMISSIONS**

La bibliothèque RECREALIRE a été inaugurée le 9 novembre 2012.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Les communes d'Ecury, de Nuisement et de Saint Quentin sur Coole sont intéressées par le grillage du terrain de sports et se portent candidates pour l'acquérir.

- Madame le Maire de Faux-Vésigneul interroge les autres communes sur le taux de fréquentation lors des commémorations du 11 Novembre. Les communes constatent une fréquentation constante, alors que Faux-Vésigneul enregistre une baisse régulière du nombre de participants.

### **Prochaines réunions:**

- \* Commission Syndicats Interco : Lundi 19 Novembre à 20h30 à Togny aux Bœufs
- \* Commission Gouvernance Interco : Jeudi 22 Novembre à 20h30 à Saint Martin aux Champs
- \* Commission Sociale Interco (CLIC) : Lundi 26 Novembre à 18h30 à Saint Germain la Ville
- \* Comité de pilotage Interco : Mardi 27 Novembre à 20h30 à Saint Germain la Ville
- \* Commission Scolaire CCVC : Mercredi 28 Novembre à 20h30 à l'école
- \* Commission Scolaire Interco : Jeudi 29 Novembre à 20h30 à l'école de Nuisement
- \* Loto école maternelle : Vendredi 30 Novembre à 20h00 à Ecury sur Coole
- \* Commission Projets CCVC : Jeudi 06 Décembre à 20h30 à Coupetz

La prochaine Assemblée plénière est fixée au **Mardi 11 Décembre 2012** à 20h30 à Coupetz.